

Implémentation de la norme IFRS 9 volet classification et dépréciation

Aspects conceptuels et normatifs



Pourquoi le référentiel comptable IFRS s'impose progressivement au niveau mondial comme le référentiel commun à tous

- ❑ La mondialisation croissante de l'économie et sa financiarisation a rendu nécessaire l'émergence des normes comptables internationale afin de s'adapter aux exigences et aux besoins de la gestion moderne des entreprises. Le référentiel IFRS a répondu à cet objectif en s'imposant largement sur les places financières (+150 pays).
- ❑ Un référentiel orienté vers la réalité économique et la substance des opérations (juste valeur, valeur temps de l'argent, prééminence du fonds économique sur l'apparence juridique,..)
- ❑ Une exigence d'une communication financière détaillée et de haute qualité permettant aux utilisateurs des états financiers de prendre des décisions éclairées et favorise le renforcement de la transparence de l'information financière
- ❑ Permet une meilleure appréhension et une anticipation des risques
- ❑ Assure dans une certaine mesure une cohérence et synergie entre les reportings financiers et les reportings prudentiels (réglementation bâloise)

01

Pourquoi l'IFRS 9 ?



Principaux objectifs d'IFRS 9

Les normes IFRS 9 sont conçues principalement pour :

Simplifier les règles de classement et d'évaluation

- Réduire le nombre de catégories
- Prendre en compte le Modèle de gestion de l'entité (Business Model)

1

Moderniser le processus de provisionnement

- Passage d'un modèle de pertes avérées à un modèle de pertes attendues
- Lutter contre le « too little too late »

2

Améliorer les dispositions actuelles relatives à la comptabilité de couverture

- Uniquement la Micro-couverture
- Rapprocher la comptabilité de la gestion
- Faire en sorte que la comptabilité ne soit plus un frein à la mise en œuvre de la gestion des risques des entreprises

3

Champ d'application d'IFRS 9

Le champ d'application d'IFRS 9 porte sur les instruments financiers matérialisés par un contrat :

Instruments financiers	Champ d'application IFRS 9 Classement	Champ d'application IFRS 9 Dépréciation	Hors du champ d'application d'IFRS 9
Instruments de capitaux propres détenus (cf slide suivant pour plus de détails)	✓ <i>Sous conditions</i>		
Instruments de dette émis (Prêts, titres, OPCVM, etc ...) au Passif	✓		
Instruments de dette détenus (Prêts, titres, OPCVM, etc ...) à l'Actif	✓	✓ Si au Coût amorti ou JV OCI	
Dérivés	✓		
Engagements de financement Engagements de garantie	✓	✓	
Créances clients et dettes fournisseurs	✓ Avec une composante financement	✓	
Commissions IAS 18 / IFRS 15			✓
Créances et dettes de contrats de location (IAS 17 / IFRS 16)		✓	
Créances et dettes fiscales (IAS 12) Créances et dettes dans le champ d' IAS 19 ou IFRS 2 Créance et dettes liées à des contrats d'assurance (IFRS 4) Contrat Forward lié à un regroupement (IFRS 3) Provisions pour risques (IAS 37)			✓ <i>Sous conditions</i>
Actions propres émises (IAS 32)			✓

Champ d'application d'IFRS 9 : focus sur les actions détenues

Type d'implication	Sans rôle (titres non conso et placements court terme)	Influence notable/ Contrôle conjoint	Contrôle
Norme applicable	IFRS 9	IAS 28 IFRS 11	IFRS 10
Pourcentage de détention (indicatif)	< 20 %	> 20 % < 50 %	> 50 %

Phase 1 - Classement et évaluation



IFRS 9 – De nombreux challenges

IFRS 9 n'est pas uniquement un simple changement de norme comptable. Sa mise en application a des impacts structurants :

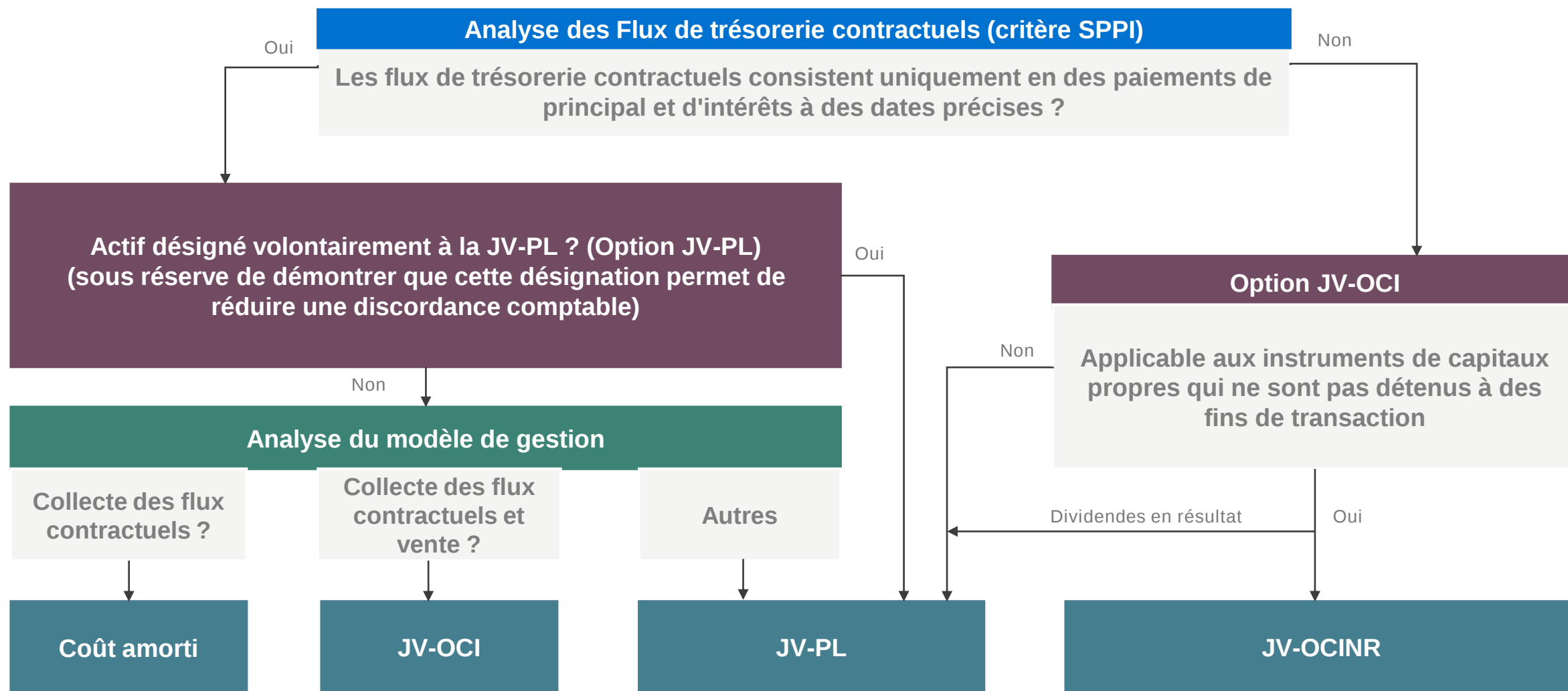
- **Impacts financiers** (première application ou FTA, nouveaux modèles d'impairment, suivi des risques, impacts métiers....)
- **Impacts organisationnels** (Gouvernance, Finance/Risques, architecture SI, données, reporting)
- **Impacts prudentiels** (impact sur les ratios, interactions et adhérences avec d'autres évolutions réglementaires...)

et représente de nombreux challenges :

- De nouvelles questions d'interprétation comptable
- Détermination et diffusion des choix d'interprétation normatives ou de méthodes comptables retenues par le groupe
- Coordination des différentes directions : Finance/Risque/IT
- Disponibilités des données
- Capacités à développer de nouveaux modèles
- Ampleur du projet d'implémentation (fourchette budgétaire entre 50 et 100 M€)

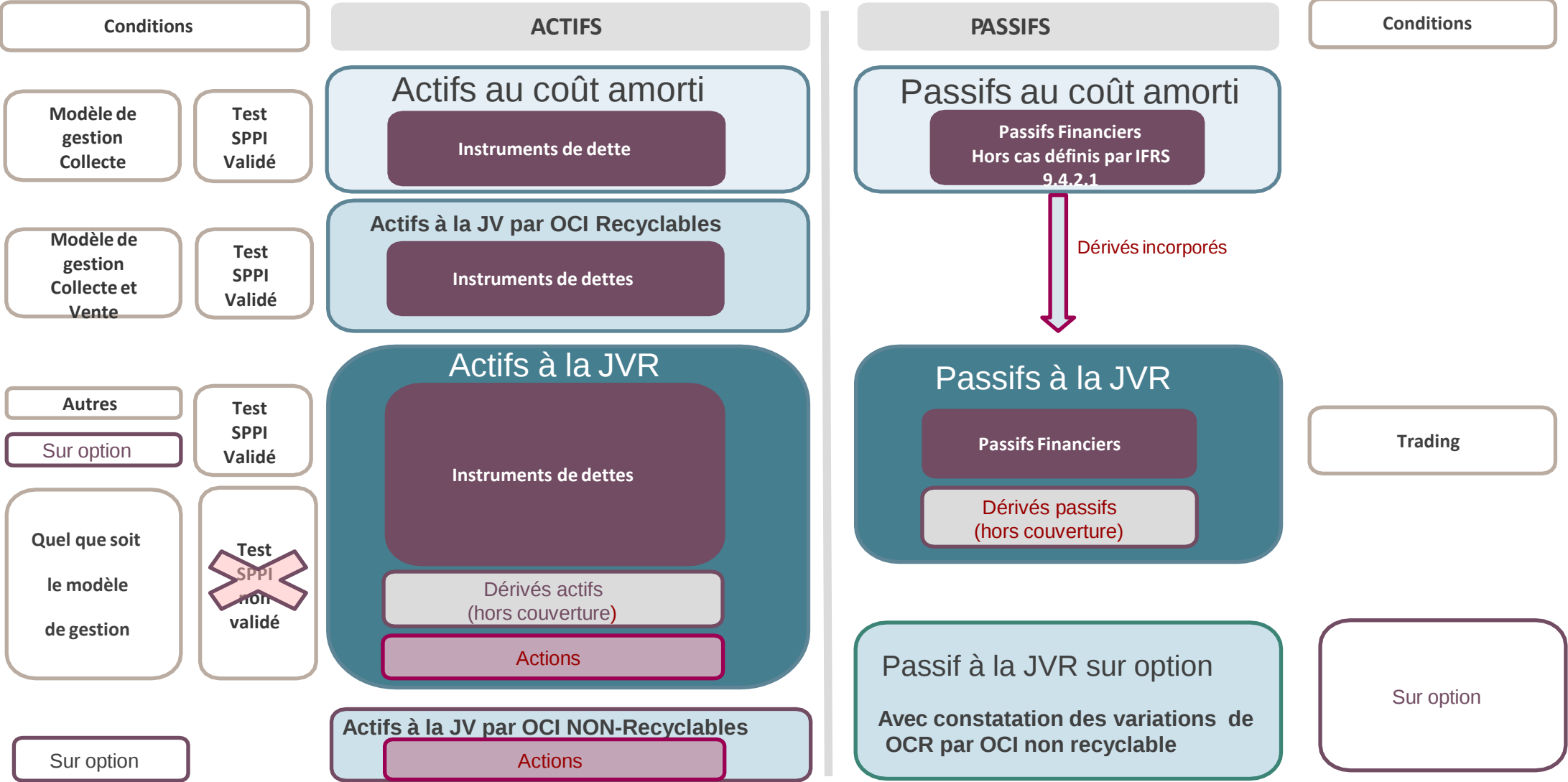
Phase 1 : Classification & Evaluation

Grands concepts



Phase 1 : Classification & Evaluation

Les grandes catégories comptables et leur mode d'évaluation:



Phase 2 - Dépréciation



Phase 2 : Dépréciation

Un changement de philosophie : les pertes attendues vs les pertes avérées

Sous IAS 39

Provisionnement en cas de
Pertes avérées
Incurred Loss

La dépréciation est déclenchée par
l'occurrence **d'un évènement**
générateur de pertes

Ex : difficultés financières du débiteur, rupture du
contrat, probabilité croissante de faillite ...

Sous IFRS 9

Provisionnement des
Pertes attendues
Expected Loss

Tous les instruments font l'objet d'une
dépréciation
Since Day one

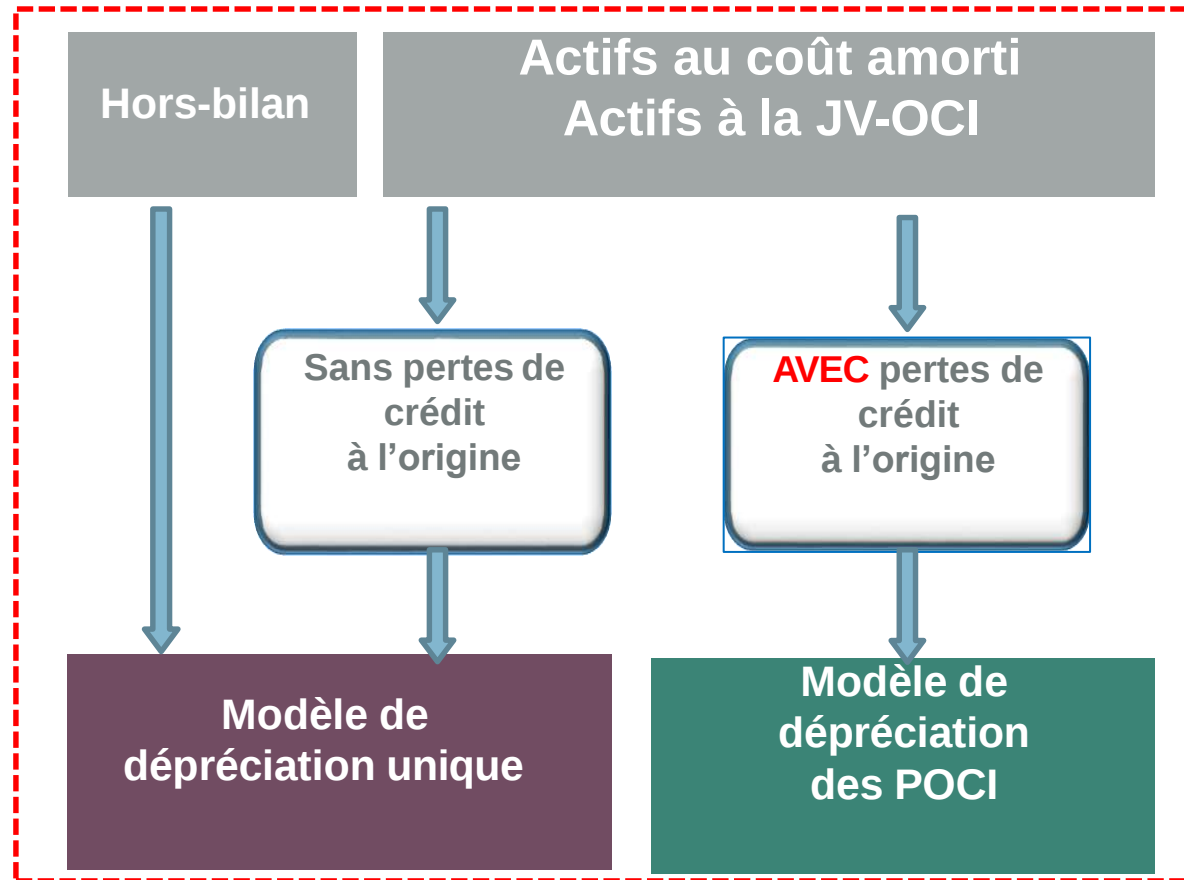
Une approche relative : Le montant de
dépréciation dépend de la variation de la
probabilité d'occurrence du défaut depuis
l'origine

Phase 2 : Dépréciation

Présentation du modèle unique : 1/6

- IFRS 9 définit un modèle de dépréciation unique applicable à tous les instruments financiers entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 – phase 2

Champ
d'application
IFRS 9 Phase 2



Phase 2 : Dépréciation

Présentation du modèle unique : 2/6

- **Le modèle se fonde sur un nouveau concept clé : l'ECL = Expected Credit Loss**
 - ie. ce que la société de garantie s'attend à ne pas recouvrer
 - Évaluation fondée sur :
 - Les circonstances en date d'arrêté (Point In Time ou PIT)
 - Les informations macro-économiques prévisionnelles ou « Forward-Looking »
 - En tenant compte des probabilités des scénarios réalisables
- **La dépréciation ou Expected credit Loss (ECL) est calculée pour chaque instrument :**
 - Soit sur la base des pertes attendues à 12 mois, en l'absence de dégradation significative du risque de contrepartie,
 - Soit sur la base des pertes attendues à maturité en cas de dégradation significative du risque de contrepartie.
- **L'ECL est communément calculée selon la formule ci-dessous :**
 - Ceci n'est en aucune façon requis par IFRS 9

$$\text{ECL} = \text{EAD} * \text{PD} * \text{LGD}$$

Exposure At Default

Probability of Default

Loss Given Default

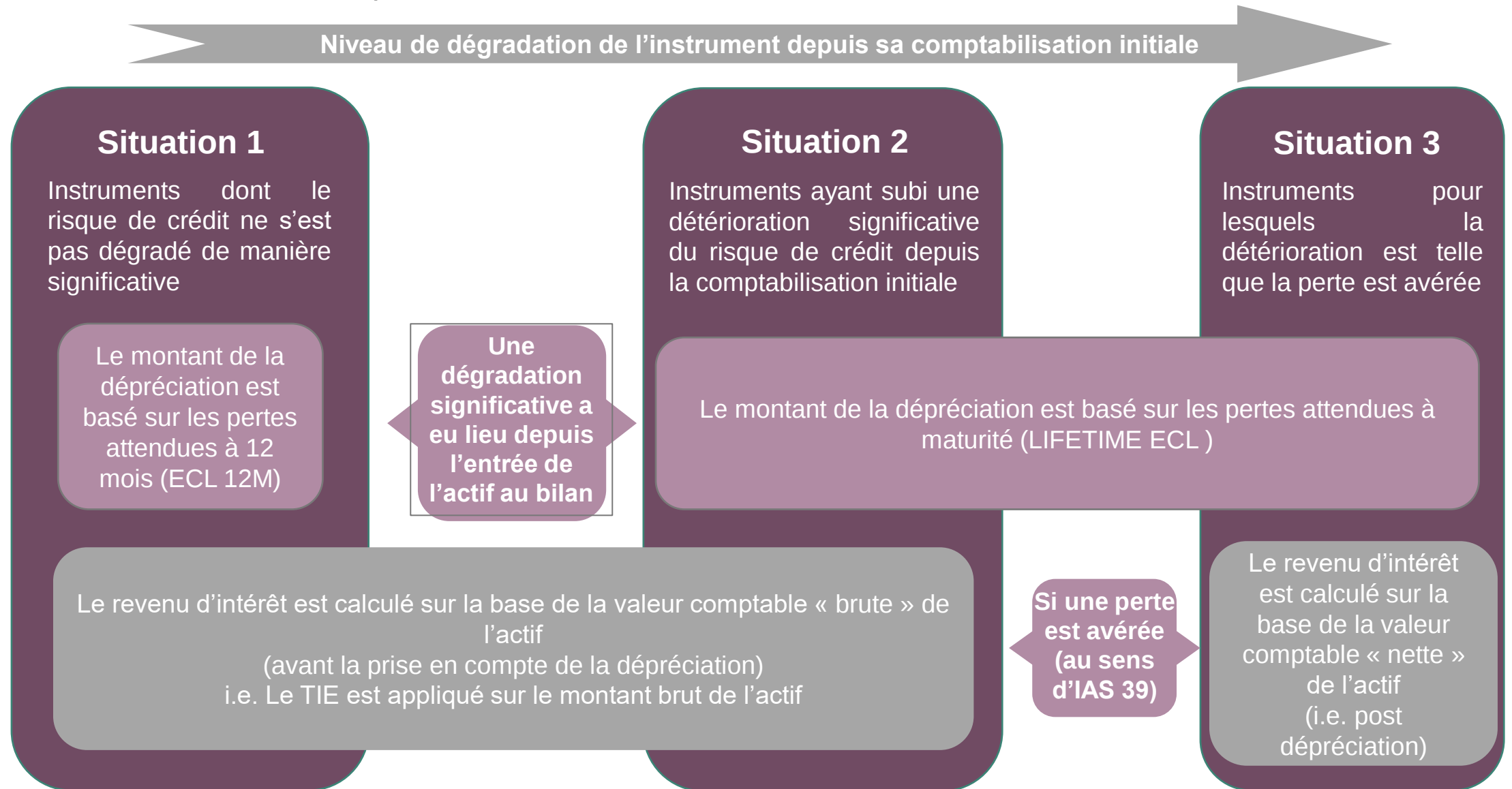
Phase 2 : Dépréciation

Présentation du modèle unique 4/6

- **Le modèle unique est à appliquer au niveau contrat**
 - Toutefois, si les informations permettant de capter les variations du risque de crédit avant l'occurrence d'impayé ne sont pas disponibles de niveau contrat, IFRS 9 permet de l'appliquer à des groupes homogènes de risques :
 - Pour la détermination de la Dégradation Significative du Risque
 - Pour le calcul des ECL
- **La définition d'un groupe homogène en risque repose :**
 - Sur une liste non exhaustive d'exemples de caractéristiques de risques de crédit :
 - Type d'instruments, rating de crédit, type de collatéral, date de première comptabilisation, maturité, secteur économique/géographique
 - A condition de s'assurer que les ECL constatées ne sont pas ni retardées ni biaisées dans leur évaluation
- En pratique, on observe l'utilisation des portefeuilles Bâlois comme base de départ des groupes homogènes
 - Exemple : Retail, Corporate, Souverains ...
- Lorsque c'est possible (population suffisante), cette approche est affinée par type de produit :
 - Exemple sur le Retail : crédits immobiliers, crédits conso, revolving ...

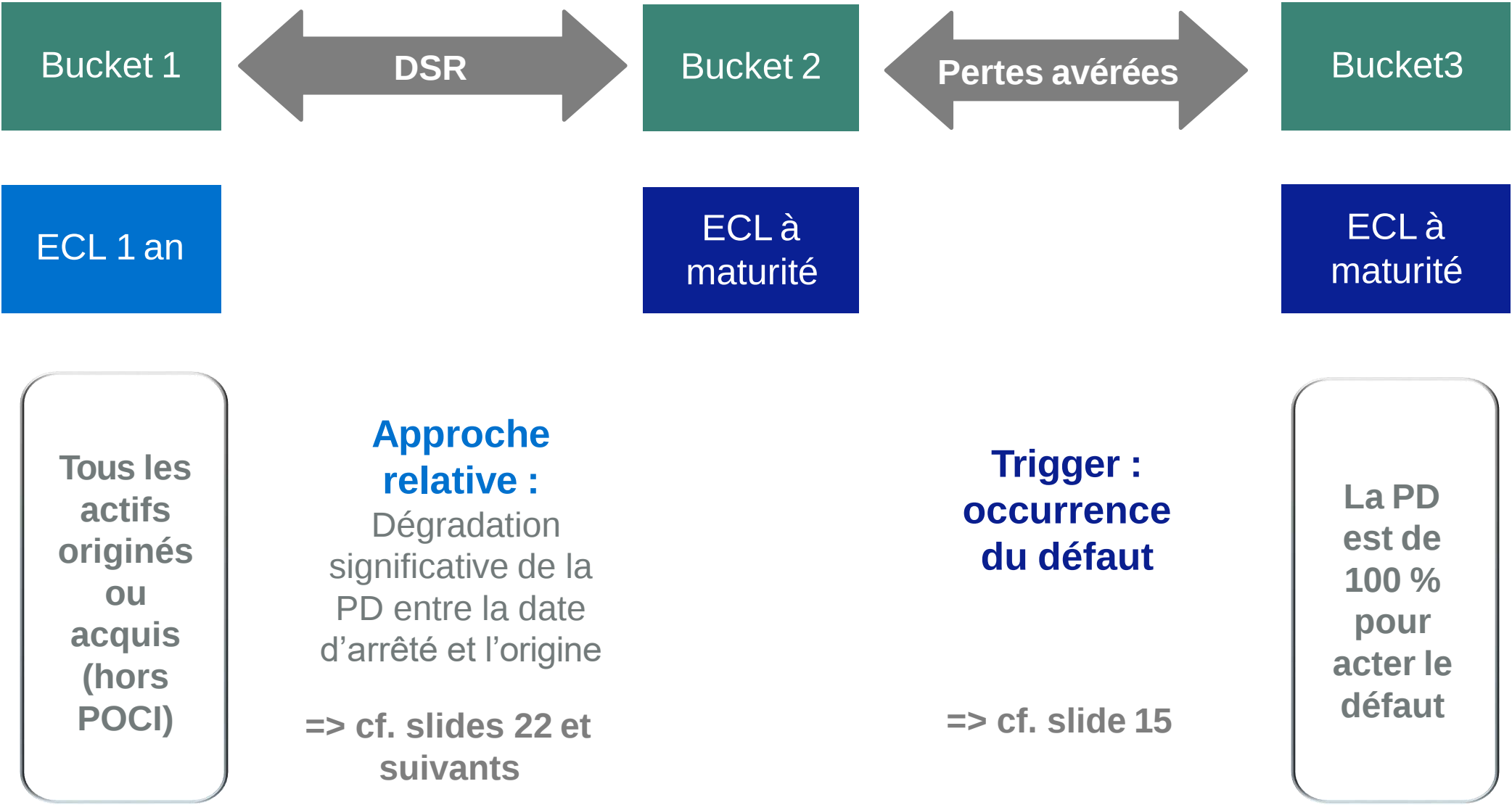
Phase 2 : Dépréciation

Présentation du modèle unique 5/6



Phase 2 : Dépréciation

Présentation du modèle unique 6/6



Bucket 3 : les actifs en défaut

Un actif sera transféré en bucket 3 lorsqu'il présente des pertes de crédits avérées (au sens d'IAS 39)

- Le reclassement en Bucket 3 est donc requis lorsque le défaut est constaté
- La définition du défaut doit être la même que celle de utilisée par l'entité dans la gestion de son risque de crédit (B 5.5.37)
- **Raccourci opérationnel proposé par IFRS 9 (ou backstop) :**
L'existence d'un impayé depuis plus de 90 J entraîne le déclassement automatique en Bucket 3 Cette présomption est toutefois réfutable (B5.5.37).

En pratique, la définition du défaut retenue en comptabilité est en général alignée sur celle du défaut prudentiel :

- Les actifs en défaut prudentiel sont les mêmes que ceux en défaut comptable
- Le reclassement en Bucket 3 est requis lorsque le défaut est constaté
- La définition du défaut inclus (mais pas que) les impayés de plus de 90 J

Lorsque le défaut n'est plus constaté, l'instrument peut retourner en bucket 2 après une période probatoire

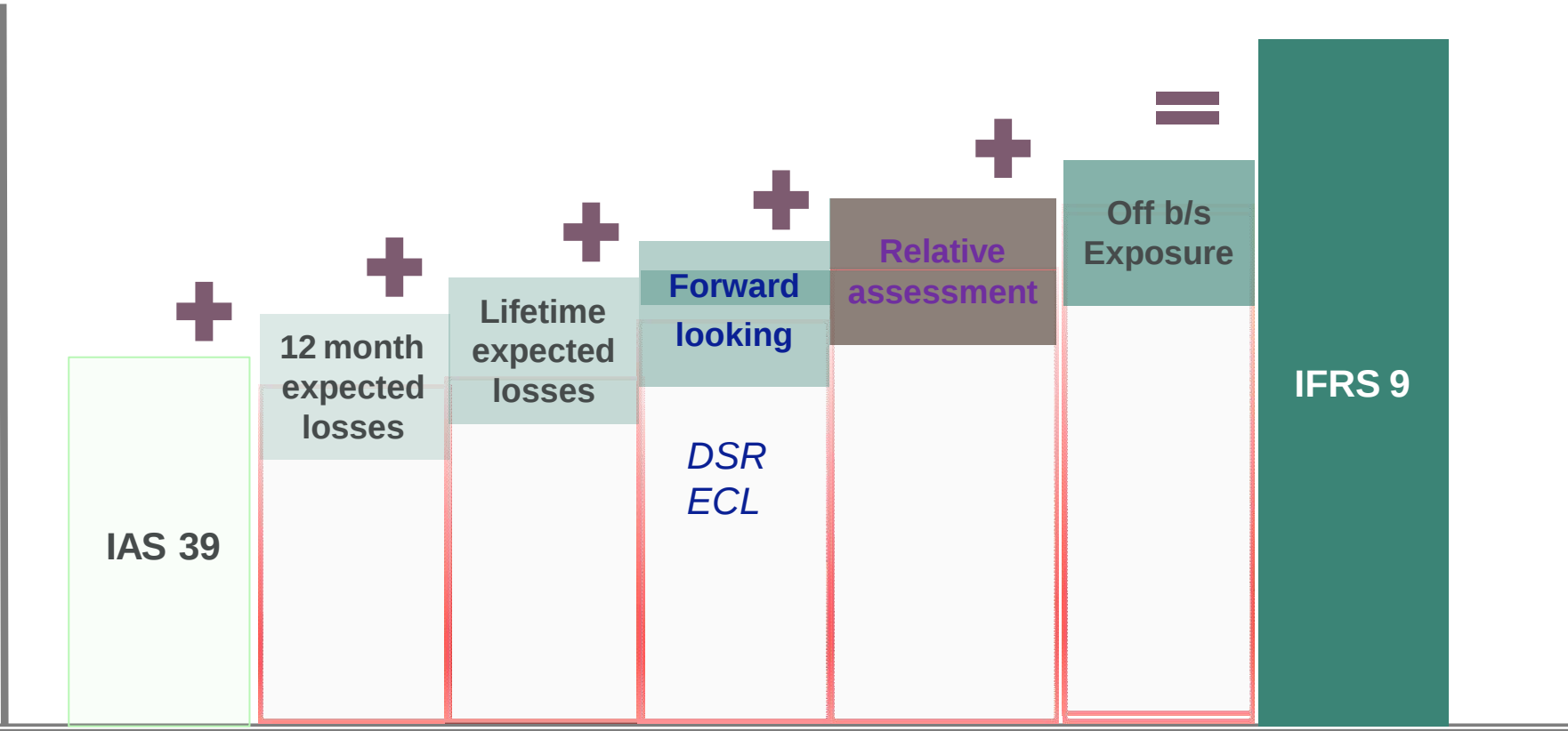
- IFRS 9 ne définit pas la période probatoire
- En pratique, la période probatoire est alignée avec la forbearance

À surveiller avec la nouvelle définition du défaut prudentielle attendue pour 2021

Phase 2 : Dépréciation

FTA: Quels impacts sur le niveau de provisionnement ? 1/2

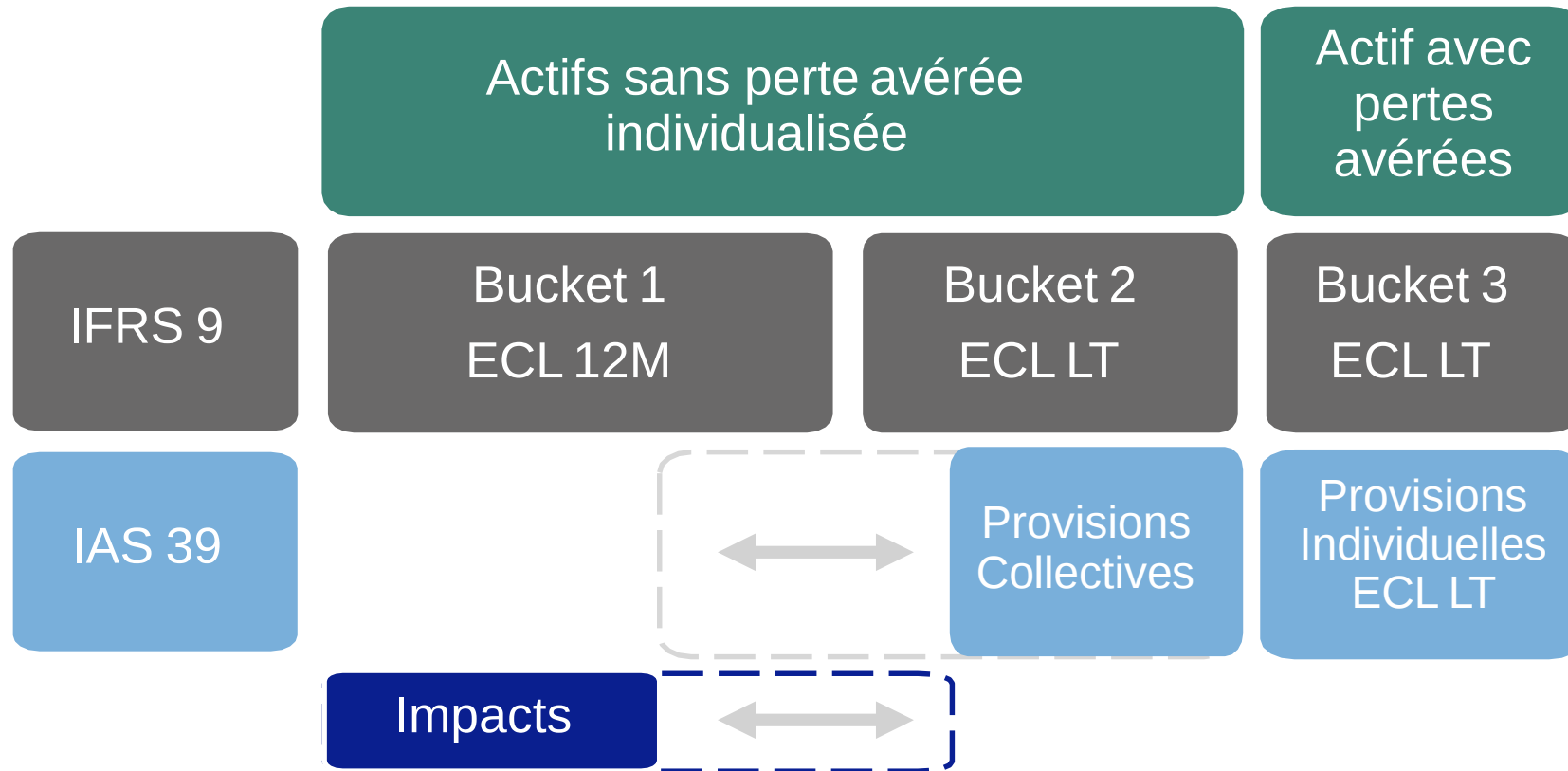
En théorie, le stock de dépréciation sous IFRS 9 devrait être supérieur au stock existant des dépréciations sous IAS 39 limitées aux instruments de dette en défaut / douteux.



Phase 2 : Dépréciation

FTA: Quels impacts sur le niveau de provisionnement ? 2/2

Mais on constate des impacts de significativité variable :



Le dimensionnement de cet écart dépend très fortement des paramètres de calcul retenus par l'entreprise :

- sous IAS 39 (provisions collectives notamment)
- sous IFRS 9 (calibrage des ECL)

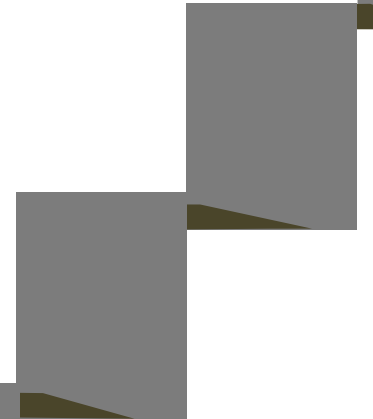
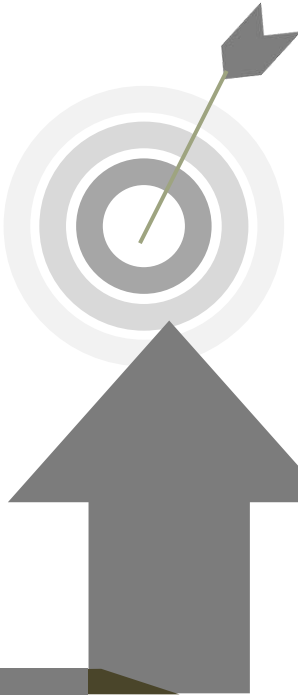
Phase 3 - Bonnes pratiques pour la réussite d'un projet d'implémentation de l'IFRS 9



Les facteurs clés de succès de l'adoption de la norme IFRS 9 au sein d'une société de garantie

Le passage aux normes IFRS est un projet long, complexe et mobilisant. Sur la base de notre expérience, la réussite et le déroulement efficace de ce projet repose en grande partie sur :

- ❑ **Le positionnement** du projet au plus haut niveau dans la Direction Générale et l'engagement fort pour communiquer sur l'importance du projet au sein de l'ensemble de l'institution.
- ❑ **La disponibilité des données fiables** pour les besoins de la modélisation des différents paramètres de calcul: les sociétés de garantie doivent exiger une refonte et une adaptation des reportings communiqués par les différents partenaires (banques, leasing, sociétés de capital investissement,...)
- ❑ La définition en amont des choix structurants (règles de première application, adaptation du système d'information existants aux exigences de la norme IFRS, etc.)
- ❑ **L'implication** de l'ensemble des directions fonctionnelles concernées: finance, risque, SI
- ❑ Une gestion de projet adaptée : mise en place une structure de pilotage efficace et rigoureuse,
- ❑ La communication des enjeux en interne et la préparation de la relation avec l'extérieur (actionnaires, communication financière, etc.),
- ❑ La formation des différents intervenants : emporter l'adhésion de tous les intervenants concernés par le passage aux normes IFRS par un transfert de connaissances et de compétences adapté aux besoins et responsabilités de chacun.



Les SI et la disponibilité des données fiables sont des enjeux majeurs pour le projet IFRS et des challenges pour les sociétés de garantie



Borhen CHEBBI

Partner Financial Services – Mazars Tunisie

Immeuble Mazars,
Rue du lac Ghar el Melh
1053 Les berges du lac
Tunis- Tunisie

Tel . +216 **58 55 25 08**
[**borhen.chebbi@mazars.tn**](mailto:borhen.chebbi@mazars.tn)



Ibrahima Sow

Partner - Actuariat Casablanca

Avia Business Center
Boulevard Sidi Abdellah Cherif
20 360 Casablanca
Maroc

Tel . +212 **522 423 423**
[**ibrahima.sow@mazars.ma**](mailto:ibrahima.sow@mazars.ma)